

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 16 FEVRIER 2022**

**OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE  
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**



**INITIÉE PAR**

**Envea Global**

**PRÉSENTÉE PAR**



**ODDO BHF**

**MISE À DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION EN RÉPONSE ET DU DOCUMENT  
« AUTRES INFORMATIONS » RELATIF AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT  
JURIDIQUES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ ENVEA**

**TERMES DE L'OFFRE :**

**PRIX DE L'OFFRE :** 175 euros par action Envea

**DUREE DE L'OFFRE :** 15 jours de négociation



Le présent communiqué a été établi par Envea et diffusé conformément aux dispositions des articles 231-27 3° et 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a, en application de la décision de conformité de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Envea en date du 15 février 2022, apposé le visa n°22-035 en date du 15 février 2022 sur la note d'information établie par Envea en réponse à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Envea Global (l'« **Offre** »).

Le visa, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du Code monétaire et financier a été attribué après que l'AMF a vérifié « si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes ». Il n'implique ni approbation de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'Envea ont été déposées auprès de l'AMF le 15 février 2022 et complètent la note en réponse établie par Envea. Ces informations ainsi que la note en réponse sont mises à la disposition du public ce jour, sont disponibles sur les sites internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et d'Envea ([www.envea.global/fr/](http://www.envea.global/fr/)) et peuvent également être obtenues sans frais au siège social d'Envea (111, boulevard Robespierre, 78300 Poissy).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext publieront respectivement un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

---

<b>Envea</b>	<b>NEWCAP</b>
Stéphane Kempenar	Pierre Laurent
Directeur Administratif et Financier	Communication financière
Tél : 33 (0)1.39.22.38.00	Tél : 33 (0)1 44 71 94 94
Contact : <a href="mailto:investisseurs@envea.global">investisseurs@envea.global</a>	<a href="mailto:pl Laurent@newcap.fr">pl Laurent@newcap.fr</a>

---

\*\*\*\*

*Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement et ne constitue pas une offre d'acquiescer des titres. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Envea décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.*